

POURQUOI FAIRE CONFIANCE A AT COMPANY ?

Des partenariats forts avec chaque acteur du Dispositif (mètres, diagnostiqueurs, installateurs, contrôleurs, pollueurs,...)

Une supervision totale des sous traitants

Un plan d'accompagnement précis suivant les protocoles administratifs et techniques de l'Etat

Des contrôles de tous les chantiers par des organismes accrédités par l'Etat (COFRAC)

Des experts à votre écoute qui vous informeront à chaque étape de votre projet

Un seul interlocuteur pour gérer votre projet, votre chantier et vos primes, AT ENERGY

Quel que soit votre métier, vous appartenez à un secteur d'activité qui bénéficie de primes CEE. Ces subventions ne sont pas les mêmes selon vos secteurs et votre situation géographique.

AT ENERGY est là pour vous accompagner : répondre à vos questions et vous aider à y voir clair dans la mise en place de votre projet de rénovation énergétique.

LES SECTEURS SE DÉTERMINENT COMME SUIT :



RESIDENTIEL COLLECTIF

- Syndics de copropriétés
- Bailleurs sociaux
- Résidences collectives
- Foyers de vie, ...



TERTIAIRE

- Administrations publiques
- Collectivités territoriales
- Hôtels
- Immeubles de bureaux
- Bâtiments scolaires et sportifs
- Hôpitaux, cliniques, EHPAD, ...



INDUSTRIEL

- Usines et autres manufactures...



AGRICOLE

- Toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal (élevage, culture, polyculture, maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinière, ...)



TRANSPORT

- Tous secteurs cités ci contre utilisant tous types de moyens de transport (air, terre, mer)



RESEAUX

- Tous réseaux de chaleur ou d'éclairage dans les secteurs d'activité mentionnés ci-dessus.

QU'EST-CE QUE L'OPTIMISATION ENERGETIQUE ?

L'optimisation énergétique peut être définie comme un concept visant à utiliser l'énergie dans l'environnement du bâti de manière efficace.

COMMENT OPTIMISER ?

En évitant les déperditions de chaleur dues à une mauvaise isolation mais également en modernisant le matériel plus du tout adapté qui serait trop énergivore.

PAR QUELS MOYENS ?

En faisant des travaux de rénovation thermique et en remplaçant ou améliorant les équipements trop anciens par des systèmes neufs et plus performants.

QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

LES AVANTAGES SONT MULTIPLES ET DIFFÉRENTS SELON LA STRUCTURE DE VOS BÂTIMENTS :

Mises aux normes, reclassification énergétique, sortie des passoires thermiques, revalorisations des biens (plus value), réduction de déperdition de chaleur, gain de confort, baisse des factures énergétiques, aucun paiement en avance, ... et bien sur vous devenez un acteur de l'écologie, vous apportez votre pierre à l'édifice.

Ces travaux ont un coût non négligeable mais grâce à la loi POPE du 13 juillet 2005, les producteurs d'énergies (gaz, fuel, électricité et froid) appelés Obligés ou Pollueurs ont l'obligation de subventionner ces prestations (en partie ou en totalité selon les techniques). Ces primes (ou subventions) sont appelées **CEE : Certificats d'Economies d'Energie**.

LA LOI POPE A ÉTÉ INSTAURÉE POUR LIMITER LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

Toute économie d'énergie réalisée vous permettra de récupérer du budget pour vos projets. Les experts AT Energy se tiennent à votre disposition pour vous informer vous conseiller et valoriser vos projets de rénovation énergétique. Aucune avance d'argent ne vous sera demandée, s'il y a un reste à charge pour votre projet, il vous sera facturé en fin d'opération.

AT COMPANY EST UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN STRATÉGIE POUR LES ENTREPRISES.

Nous vous aidons à intégrer les enjeux énergétiques dans votre entreprise pour optimiser votre développement en mettant en application les décrets sur la transition énergétique et les lois gouvernementales instaurées pour réduire les consommations d'énergie dans le marché du BtoB. **AT ENERGY est le Pôle Optimisation de AT COMPANY.**

SIÈGE : 48 avenue de la Porte de Villiers
92 300 LEVALLOIS PERRET

BUREAUX : 5 bis rue Louise Michel
92 300 LEVALLOIS PERRET

www.at-company.fr

contact@at-company.fr

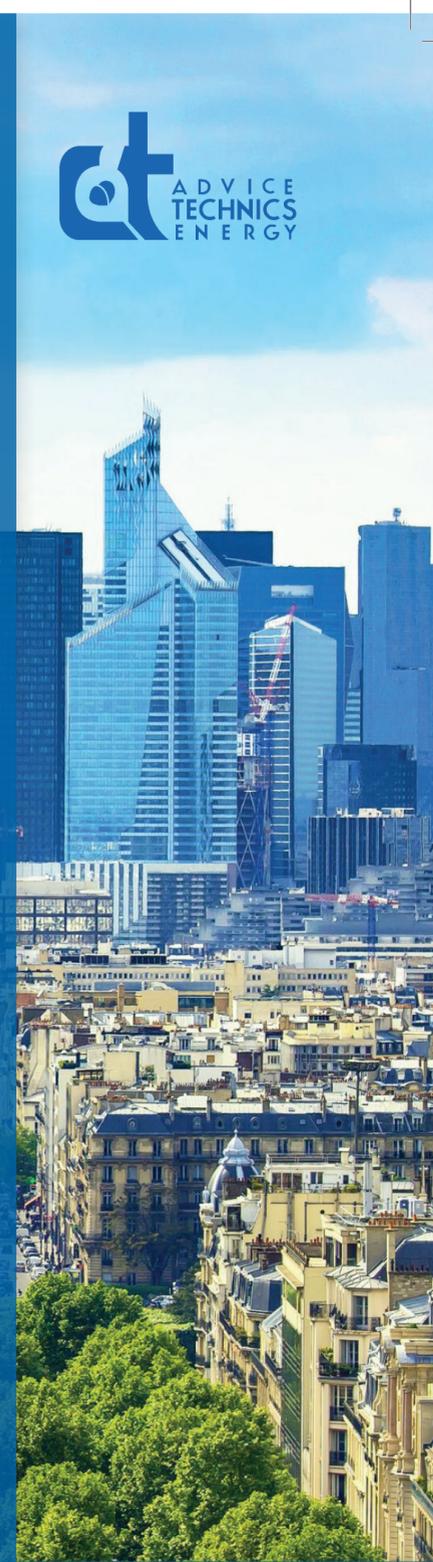
+ 33 1 47 90 75 60



VOUS AVEZ UN PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ?

FAITES APPEL A NOUS,
NOUS SOMMES EXPERTS
EN OPTIMISATION
ENERGETIQUE

CABINET DE CONSEIL SPECIALISE EN OPTIMISATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.
ACCOMPAGNEMENT AU DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE





TRAVAUX D'ISOLATION

ISOLATION DES COMBLES PERDUS :

Isolation du plancher sous les toits pentus pour permettre aux résidents du dernier étage d'un immeuble d'être mieux protégés du froid et du chaud.



ISOLATION DES PLANCHERS BAS DE PLAFOND :

Isolation du plafond du premier sous sol d'un bâtiment pour permettre aux résidents du rez de chaussé d'être plus au chaud.



ISOLATION DU RESEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE ou CARORIFUGAGE :

Isolation des tuyaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage collectif sortant de la chaudière dans les sous sols et parties communes non chauffées.



ISOLATION DES POINTS SINGULIERS :

Un point singulier est une pièce de type vanne, réducteur, robinet, clapet, filtre, séparateur, compteur, détendeur, manchette, purgeur, pompe se trouvant dans la chaufferie et reliant les tuyaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage collectif. Leur isolation permet d'éviter des ponts thermiques.

LA RENOVATION GLOBALE ENERGETIQUE :

Plusieurs techniques d'isolation thermique rassemblées (cumul d'au moins 3 techniques) en un même projet pour obtenir jusqu'à 35% et plus de baisse de votre consommation énergétique.

ROBINETS THERMOSTATIQUES :

Installation de robinets « intelligents » qui vont jauger la température intérieur d'une pièce et réguler le flux d'arrivée d'eau des radiateurs en fonction des réels besoins de la pièce.

SYSTEMES HYDRO ECONOME :

Mise en place de pommes de douche, douchettes et aérateurs de jet réduisant le débit d'eau sans perte de puissance pour l'utilisateur et permettant une économie d'eau jusqu'à 60%

L'ITE / ITI :

ISOLATION THERMIQUE DES MURS PAR L'EXTÉRIEUR (OU L'INTÉRIEUR) :

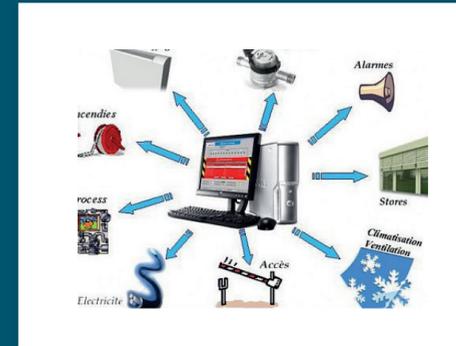
Enveloppement du bâtiment permettant d'améliorer les normes d'isolation souvent inexistantes dans certains bâtiments et de supprimer les ponts thermiques. Cette technique permet également de raviver l'aspect de l'immeuble.

MODERNISATION DE MATERIEL CHAUDIERE A HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE :

Chaudière à gaz à condensation permettant de meilleures performances puisque la vapeur d'eau est réutilisée dans le circuit de chauffe.



AUTRES METHODES ECONOMES POUR VOUS AIDER A BAISSER VOS CONSOMMATIONS ENERGETIQUES



OPTIMISATEUR DE RELANCE :

C'est un système électronique économiseur de combustible fuel, gaz, CO2, optimiseur de relance au sens de la norme NF-EN 12098-1. Il permet d'améliorer les performances d'une chaudière. Il adapte les fonctionnements de la chaudière afin de réduire la consommation d'énergie à plus ou moins 20% sans altérer le confort des utilisateurs.

LE COURTAGE EN ENERGIE :

Renégociation de vos contrats énergétiques auprès des principaux fournisseurs de gaz et d'électricité. Mise en concurrence de tous les acteurs du marché à dimension européenne.

LA REDUCTION DE VOTRE TAXE FONCIERE :

Vérification des surfaces de vos batiments afin d'équilibrer votre taxe au juste prix.

RECUPERATION DE CHALEUR SUR GROUPE FROID :

Les appareils réfrigérés produisent de la chaleur qu'il est possible de récupérer pour sa propre utilisation et ainsi faire des économies d'énergie. Cette technique concerne les secteurs tertiaires, industriels et agricoles.

LA GTB ET LA GTC :

Gestion technique des bâtiments et Gestion technique centralisée pour les bâtiments des secteurs tertiaires et industriels.

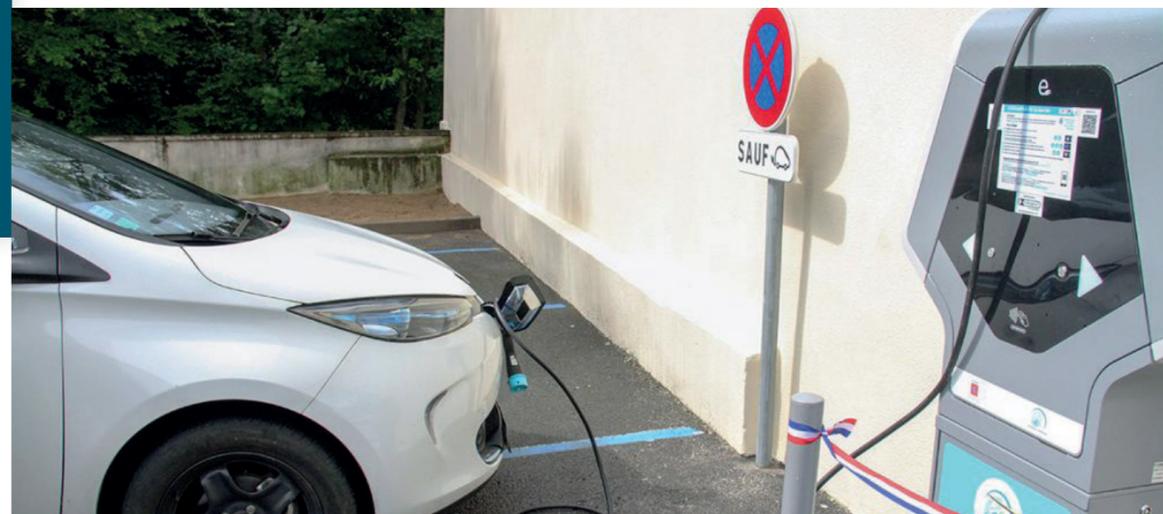
C'est un système informatique qui regroupe des fonctions permettant de superviser l'ensemble des tâches d'exploitation et de contrôler l'ensemble des équipements électriques et mécaniques avec un périmètre étendu. : Eclairage, CVC, air comprimé, production frigorifique, etc.

EQUILIBRAGE DES ORGANES DE CHAUFFAGE :

Correction des différences entre chaque étage sur les vannes de chauffage pour éviter un delta de plus de 2°C entre le RDC et le dernier étage d'un bâtiment.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE :

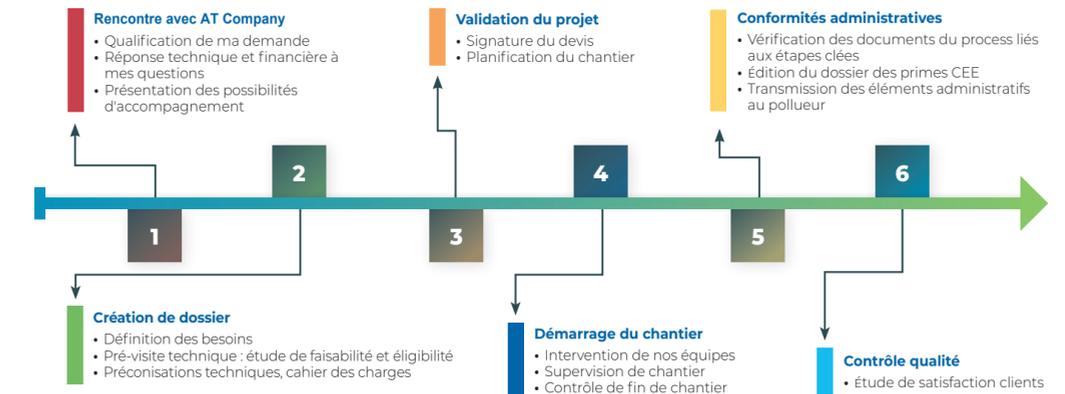
Le Programme spécifique **ADVENIR** a pour but de financer des points de recharge en voirie, dans les entreprises et dans les copropriétés, par les certificats d'économies d'énergie.



PLAN DE PERFORMANCE ENERGETIQUE / PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Chaque structure a sa particularité, pour vérifier l'éligibilité de votre immeuble (possibilité de bénéficier des primes CEE selon vos besoins techniques) AT ENERGY vous propose son expertise, des femmes et des hommes proches de vous prêts à vous accompagner et vous expliquer tout ce qui sera possible de faire et d'obtenir. Nous sommes à même de vous conseiller, de vous mettre en relation avec des techniciens pour les diagnostics et pour les travaux. Une procédure administrative rigoureuse a été mise en place par le gouvernement pour éviter tout manquement.

NOUS AVONS DONC ORGANISÉ LE PROTOCOLE COMME SUIT : VOTRE PROJET EN 6 ÉTAPES



COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) ont organisé par catégories/secteurs tous les bâtiments en France. Le dispositif des CEE repose sur l'éligibilité d'une structure et non sur le profil de son propriétaire. Notre métier en tant que conseil, est de vérifier la qualité des immeubles, bâtiments, entrepôts, parkings, ... pour préconiser des travaux à travers un plan d'accompagnement en optimisation énergétique. Chaque secteur a droit à des primes gouvernementales (CEE), elles ne sont pas les mêmes selon les secteurs. L'ADEME nous informe via des Fiches d'opérations standardisées sur les matériaux à utiliser et les techniques imposées par cette loi (POPE). A ce jour, il existe plus de 216 fiches techniques d'opération standardisées et des programmes spécifiques pour vous permettre de faire des travaux en bénéficiant des certificats d'économies d'énergie. Voici quelques exemples :

